

L'agroforesterie, axe majeur pour PROTEGE

Les faibles connaissances et utilisations des ressources forestières dans les PTOM du Pacifique, les risques encourus par ces ressources, le changement climatique... Nombreuses sont les raisons qui mettent l'agroforesterie, au sens large, au cœur des préoccupations. Retour sur l'atelier régional technique qui s'est tenu début mars, à Nouméa et sur le terrain.

« Gestion des ressources forestières et agroforesterie »... Le titre de l'atelier organisé dans le cadre du programme PROTEGE (voir encadré) traduit l'ampleur de la tâche. Il s'agissait en effet tout autant de faire émerger une conscience des enjeux, que de poser les bases de stratégie de développement du secteur, aussi bien localement qu'au niveau régional. Le tout en amorçant des liens de coopération, en particulier, en identifiant les points de convergence entre les pays. Outre les acteurs calédoniens, il a impliqué des délégations de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Des travaux en lien direct avec les axes du thème 1, « Agriculture et forêts », de PROTEGE. À savoir : élaboration de politiques de gestion des forêts, soutien aux initiatives mettant l'arbre au cœur des pratiques agricoles et, pour finir, valorisation des bois locaux et des autres produits issus des forêts.

UN VASTE CHANTIER

Au travers des quatre thèmes, les participants ont identifié de manière concertée 13 objectifs stratégiques, précisés en 39 objectifs opérationnels et déclinés enfin en 135 actions-clés pour les politiques publiques des territoires, dont 52 actions proposées pour la programmation de PROTEGE. Pour les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) français du Pacifique, l'atelier a



Mélange de plantations - santal, noni et agrumes - aux Marquises.

mis en évidence des enjeux particulièrement conséquents. Il y a nécessité :

- > de protéger leurs milieux forestiers et les ressources liées,
- > de s'adapter aux évolutions climatiques et sociétales,
- > de diversifier et développer leur économie de façon durable,
- > d'accompagner le développement de l'agroforesterie - un mode de culture riche pour la biodiversité et résilient vis-à-vis des changements climatiques,
- > d'atténuer l'empreinte carbone des territoires,
- > et, enfin, de rechercher des voies de financement sur le long terme visant à la restauration de l'activité sylvicole / forestière.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE, UN CAS D'ÉCOLE

Un peu d'histoire, tout d'abord. Même si l'arrivée des colons a marqué le début d'une exploitation commerciale des

ressources forestières, la résilience de modes de vie traditionnelle basés sur un rapport étroit avec la nature et une exploitation vivrière, tout comme le fait que le territoire vivait pour l'essentiel de la mine, de transferts financiers de la Métropole et du tourisme, ont contribué à laisser la ressource forestière au second plan (même si impact du défrichement lié à l'activité minière).

La cohabitation des trois systèmes d'appropriation du foncier (public, privé, coutumier), ainsi que la diversité des acteurs et le partage des compétences spécifique à la Nouvelle-Calédonie, ont pu aussi y contribuer. S'y ajoutent nombre de travaux règlementaires et d'actions sur le terrain dans une logique de protection. Les potentiels pour l'avenir sont donc importants. La Nouvelle-Calédonie, hotspot d'intérêt mondial de biodiversité, avec plus de 5 000 espèces (tout type de forêts confondu) et un taux d'endémisme allant de 56 à 89 % selon les types, peut envisager une exploitation durable.

LA FORÊT, COMPOSANTE CLÉ DES TERRITOIRES

- > **Diversité** : cocoteraies, forêt sèche, forêt humide, forêt de nuages, maquis minier (Nouvelle-Calédonie)...
- > **Taille** : en Nouvelle-Calédonie, la forêt humide couvre 3 900 km², soit 20 % du territoire. Les surfaces boisées occupent près de 65 %. Une proportion à peine plus faible en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.
- > **Fonctions** : aussi bien pratiques (chasse, bois de construction, artisanat, plantes médicinales, alimentation...) que conceptuelles et symboliques (plans de gestion, terres coutumières, zones taboues, zones refuges, loisirs, etc.).
- > **Importance écologique** : réservoir de biodiversité, puits de carbone, préservation de la qualité de l'eau...
- > **Potentiel économique** : outre l'exploitation, les trois PTOM français pourraient présenter des potentialités de réserves carbone éligibles aux fonds de compensation.



Un exemple d'agroforesterie en Polynésie française.

PROTEGE EN QUELQUES MOTS

Le projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE) est financé par l'enveloppe régionale du 11^e Fonds européen de développement. Parmi ses réalisations concrètes, un **réseau régional de fermes de démonstration aux pratiques innovantes et conformes aux principes de l'agroécologie a été mis en place**. Il s'appuie sur les savoir-faire et les connaissances des agriculteurs en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna.



UNE SÉLECTION DE NOTRE GAMME AGRICOLE



GÉOCOCO FILET COCO ANTI ÉROSION

Le Géococo est un géotextile biodégradable en coco tissé. C'est l'une des meilleures techniques végétales de lutte contre l'érosion des sols.



GÉOMEMBRANE POUR RETENUE COLLINAIRE

Utilisé principalement comme bache de bassin, la bache d'étanchéité EPDM offre une garantie de qualité et de longévité. Les systèmes d'étanchéité par géomembrane (élastomère en caoutchouc synthétique) sont dotés d'une très grande élasticité.



GOUTTE À GOUTTE DRIPLINE

RAIN → BIRD



GOUTTE À GOUTTE T-TAPE

Rivulis

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, l'irrigation et le pompage



Accompagnement personnalisé du financement de votre projet

TÉL. 28 48 23 | WWW.ESQ.NC

4 RUE EINSTEIN - DUCOS - BP 3748 - 98846 NOUMÉA

